

## LES DERNIERES VOLONTES

**L** se passe au lit de la mort des contrats qu'on oublie le lendemain, et que la lâcheté de nos mœurs me force à signaler ici.

C'était la votonté formelle d'un père ou d'une mère qu'on priât longtemps pour le repos de son âme. Ce père avait pris la main de son fils et lui avait demandé sa parole ; cette mère s'était confiée à sa fille. Ils n'avaient point exprimé par écrit leurs dernières dispositions, et ils ont à peine expiré que ces dispositions expirent avec eux. Les offrandes destinées à effacer leurs péchés sont dévorées par le luxe ou enfouies par l'avarice de leurs enfants. Enfants coupables, je ne vous dis pas : Où est le sentiment ? Mais qu'avez-vous fait de la justice ?

C'était la volonté formelle d'un moribond qui avait été longtemps le détenteur du bien d'autrui de le restituer à sa mort par les mains de ses héritiers. La fausse honte, le désir d'élever sa famille, l'ennui de mettre ordre à cette grave affaire, avaient enchaîné jusque-là sa plume et sa main. Mais le moment arrive où il ne doit plus au monde que la vérité. Il parle, il s'accuse, il commande. On a tout promis, et rien ne se fera. Qu'il en transpire quelque chose, on étouffera les premières rumeurs avec habilité, on parlera de l'incohérence et du délire des dernières paroles, on gardera le bien d'autrui, et sais-je combien d'années encore cette âme doit souffrir et brûler par votre faute dans le plus profond du purgatoire ? Cruels héritiers ! c'est vous qui êtes son bourreau, c'est vous qui livrez cette tête qui devrait vous être si chère au feu de la vengeance divine !

Mais la justice a des plaintes plus graves à exprimer. Il y a des testaments en bonne forme où l'expression d'une pieuse volonté ne laisse pas le moindre doute. C'est une aumône à faire, et cette aumône était peut-être, sous un nom honorable, une restitution longtemps différée. Ce sont des prières et des sacrifices demandés à l'Eglise, et peut-être ces sacrifices et ces prières étaient-ils déjà imposés depuis longtemps à la concience du mourant, qui ne fait qu'acquitter une dette ancienne et sacrée. Eh bien ! malgré le testament, malgré la richesse